

Conditions et tarifs

des opérations et services
bancaires applicables à la clientèle de la
Banque du Développement Régional

au 1^{er} janvier **2012**



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

SOMMAIRE

■	EDITO.....	p.3
■	BANQUE AU QUOTIDIEN.....	p.4
	✓ Compte courant et services associés	
	✓ Opérations de paiement et d'encaissement	
	✓ Instruments de paiements	
	✓ Solutions d'encaissement	
■	FINANCEMENTS.....	p.12
	✓ Cycle d'exploitation	
	✓ Cautions	
	✓ Financement des investissements	
	✓ Financement des opérations immobilières	
■	PLACEMENTS.....	p.15
	✓ Placement automatisé de trésorerie	
	✓ Centralisation de trésorerie	
	✓ Comptes titres	
	✓ Ingénierie financière et patrimoniale	
■	INGENIERIE SOCIALE.....	p.17
	✓ Epargne salariale	
	✓ Epargne retraite	
	✓ Indemnités de fin de carrière	
	✓ Assurance homme clé	
■	COMMERCE INTERNATIONAL.....	p.17
	✓ A destination de l'étranger	
	✓ En provenance de l'étranger	
	✓ Garanties	
■	OPERATIONS A L'INTERNATIONAL.....	p.22
	✓ Virements	
	✓ Cartes	
	✓ Chèques	
■	INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT.....	p.24
	✓ Oppositions	
	✓ Incidents	
■	LEXIQUE - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - CONTACTS.....	p.26

Tarifs en prix nets sans TVA récupérable, sauf indications contraires pour lesquelles, au montant des frais, commissions et taux exprimés en « hors taxes » s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA de 19.6% au jour de publication. Les prix peuvent être modifiés à tout moment sous réserve d'une information préalable.
La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques (payable en France) pour lesquelles une date de valeur de J+1 jour ouvré* est prise en compte du fait des délais techniques de traitement. * Jour ouvré : du lundi au vendredi ; J : date de comptabilisation.

Chers clients,

Dans le contexte financier difficile que traverse l'économie européenne en 2011, la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne maintient son engagement auprès des acteurs économiques régionaux. Les équipes de la banque du développement régional sont à votre écoute pour vous accompagner dans tous vos projets et apporter une réponse experte à l'ensemble de vos besoins.

Vous trouverez dans cette brochure les conditions et tarifs des opérations et services bancaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2012, aux Entreprises, aux organismes de l'Économie Sociale, du Logement Social, du Secteur Public et de l'Immobilier Professionnel.

En vous remerciant de votre fidélité et en vous assurant de notre implication au service du développement économique régional.

Bien cordialement.

Philippe GRISON,

Membre du Directoire, en charge de la Banque du Développement Régional.



Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site www.caisse-epargne.fr*

Région Lorraine
Champagne-Ardenne.
Recherchez dans le site
« Tarification ».



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.



> COMPTE COURANT ET SERVICES ASSOCIES

> Tenue de compte

Envoi de relevés multi produits (tarification trimestrielle)	
Mensuel	Gratuit
Autres périodicités	0.80€ / relevé
<hr/>	
Edition de relevés de compte au guichet (par relevé)	2.00€
<hr/>	
Délivrance d'attestation	15.50€
<hr/>	
Frais de clôture de compte courant	Gratuit
<hr/>	
Communication de situation aux commissaires aux comptes - TVA récupérable -	80.00€
<hr/>	
Lettres chèques	Frais réels
<hr/>	
Frais de tenue de compte	
ES	31.00€ / trim
Autres marchés	48.00€ / trim
<hr/>	
Forfait de gestion de compte	Nous consulter
<hr/>	
Commission trimestrielle de mouvement (calculée en appliquant un % sur tous les mouvements débiteurs commerciaux)	0.05%
<hr/>	
Service rémunération (hors forfait)	2.50€/trim
<i>Besoin de faire travailler votre compte ? Envie d'une formule motivante et originale ? Alors n'hésitez plus et optez pour la rémunération de votre compte courant, Partenaire bancaire de référence de votre entreprise ou de votre structure, la Caisse d'Epargne vous propose une formule adaptée à vos liquidités. Votre compte fructifie sans même y penser !</i>	
<hr/>	
Conditions de rémunération	Nous consulter
<hr/>	

■ Abonnements Direct Ecureuil

Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, Direct Ecureuil Internet (DEI) est l'outil indispensable pour faciliter vos opérations bancaires au quotidien avec votre Caisse d'Epargne. Vous accédez aux principales informations relatives à vos comptes ainsi qu'à certains de vos crédits.

☞ **Pratique** : Vous réalisez en quelques clics les principales opérations bancaires nécessaires à votre gestion au quotidien,

☞ **Sécurisé** : Vous habilitiez certains de vos collaborateurs à l'utilisation de votre espace DEI et définissez unitairement pour chacun d'eux les droits d'utilisation dont ils disposent.

Direct Ecureuil Pro par Internet* www.caisse-epargne.fr	4.50€ / mois
--	--------------

Direct Ecureuil Pro par Minitel*	4.50€ / mois
----------------------------------	--------------

Alerte Ecureuil Pro*	5.00€ / mois
----------------------	--------------

*+ coût de communication ou de connexion

■ Abonnements échanges de données (par mois)

Datalis - E-remises Aller (client ⇒ banque)	12.00€
---	--------

Datalis - E-remises Retour (banque ⇒ client)	12.00€
--	--------

Datalis - E-remises Aller-retour (client ⇔ banque)	22.00€
--	--------

Datalis - Etebac 3 Aller (client ⇒ banque)	26.50€
--	--------

Datalis - Etebac 3 Retour (banque ⇒ client)	26.50€
---	--------

Datalis - Etebac 3 Aller-retour (client ⇔ banque)	47.00€
---	--------

Datalis - Ebics Aller (client ⇒ banque)	28.50€
---	--------

Datalis - Ebics Retour (banque ⇒ client)	28.50€
--	--------

Datalis - Ebics Aller-retour (client ⇔ banque)	50.00€
--	--------

Datalis - Etebac 5 et/ou Ebics TS	63.00€
-----------------------------------	--------

Si l'abonnement est souscrit avec un certificat électronique, remise de 2€ pour un abonnement E-remise et 5€ pour un abonnement Etebac ou Ebics.

■ Coûts des opérations (par opération)

Virement (y compris SEPA) ES	0.18€
------------------------------	-------

Tutelles	0.15€
----------	-------

Autres marchés	0.20€
----------------	-------

Prélèvement	0.28€
Virement de trésorerie	3.00€
Effet de commerce	0.30€
Virement international	6.00€

> Certificat électronique

Abonnement au certificat électronique (3 ans) TVA récupérable de 19.6% au jour de publication	60.00€ HT/an
--	--------------

> Remise de valeurs

Sécurvepress (assurance incluse) Certains services inclus dans la prestation sont soumis à la TVA	Nous consulter
--	----------------

Remise de monnaie	
Non triée (par millier d'euros)	5.20€

> OPERATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

■ Espèces Retraits d'espèces	Gratuit
■ Chèques Paievements par chèques	Gratuit
■ Cartes Retraits en Euros	
Retrait dans un distributeur Caisse d'Epargne	Gratuit
Retrait dans un distributeur autre que Caisse d'Epargne	1.00€/retrait
Retrait d'espèces au guichet agence d'une autre CE ou d'une autre banque	6.25€

■ Virements	
Virement vers un compte Caisse d'Epargne	Gratuit
Virement occasionnel vers une autre banque	3.40€
Ordre de virement permanent vers une autre banque	
Frais de gestion	6.00€/an
Par virement	1.60€
Modification	6.00€
Virement sur liste papier	
Par liste	35.00€
Par virement ordinaire	1.50€
Virement immédiat en valeur compensée papier	8.00€
■ Prélèvements	
Frais de mise en place d'un prélèvement extérieur	Gratuit
Prélèvement présenté au paiement	Gratuit
■ Effets de commerce	
Remise d'effet à l'encaissement ou à l'escompte	
Support magnétique	
Par effet	0.30€
Par remise	3.50€
Support papier	
Par effet	4.50€
Par remise	7.50€
Intervention manuelle sur effet	5.50€
Frais d'acceptation, avis de sort par courrier, prorogation, réclamation, changement de domiciliation, effet impayé (sur remise), effet rejeté (sur retour). Par prestation.	17.00€



> INSTRUMENTS DE PAIEMENTS

> Chèques

Frais d'envoi de chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile en courrier simple	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé avec AR	6.32€
Chèque de banque sur compte courant	10.80€

> Cartes

Particulièrement adaptée aux besoins spécifiques de chaque marché, notre gamme de cartes bancaires répond à l'ensemble de vos besoins pour vos paiements au quotidien.

Frais d'envoi de carte en agence	Gratuit
Frais d'envoi de carte à domicile en recommandé avec AR	6.32€

■ Cotisations cartes / an

Carte Visa Business à débit immédiat	36.24€
Carte Visa Business à débit différé	44.38€
Carte Visa Gold Business	125.00€
Carte de retrait Associatis	16.00€
Carte de paiement Visa Electron	27.00€

■ Opérations diverses

Rédition du code confidentiel	8.15€
Renouvellement exceptionnel (perte, vol ou détérioration)	Prix de la carte

> Carte Achat Public

L'offre de services Carte Achat Public est une solution globale permettant d'optimiser et de rationaliser le règlement des commandes publiques par l'utilisation de cartes bancaires. L'offre respecte les règles de la comptabilité publique.

■ Forfait	
Carte Achat Public (avec 1 carte et 1000€ de flux)	35.00€/mois
Par carte supplémentaire	2.00€/mois
Commission sur flux > 1000€	0.70%
■ Offre unitaire	
Abonnement « e-cap.fr » (portail web dédié)	150.00€/an
<i>Site d'administration des cartes, de référencement des fournisseurs, de consultation et de suivi des encours et du compte technique, validation/contestation des opérations, relevés d'opérations, gestion des alertes...</i>	
Cotisation carte (prix unitaire annuel)	
0 à 19 cartes	50.00€
20 à 49 cartes	40.00€
50 à 99 cartes	30.00€
Au-delà de 100 cartes	25.00€
Commission sur flux	0.20%
Portage de trésorerie	Nous consulter
■ Autres prestations	
Référencement fournisseurs (sur option / fournisseur)	31.00€
Paramétrage des plafonds de cartes (sur option / carte)	31.00€
Opposition	14.00€
Renouvellement exceptionnel de carte	9.50€
Réédition du code secret	7.00€
Suppression d'une carte du service	15.00€
Traitement contestation	25.00€
Animations réunions – Formations (TVA récupérable de 19.6% au jour de publication)	Nous consulter



► Global Affaires

Simple et efficace : L'offre de services Global Affaires vous permet à vous et à vos collaborateurs d'optimiser la gestion de vos frais et ce quelque soit votre structure, publique ou privée.

Abonnement entreprise	150.00€/an
Abonnement espace maison mère	100.00€/an
Cotisation carte Visa Affaires (par carte)	50.00€/an
Cotisation Visa Gold Affaires (par carte)	120.00€/an
Changement de gamme (Visa à Visa Gold)	70.00€

■ Options de l'abonnement entreprise

Gestion des habilitations d'accès au site internet	Gratuit
Modification de la date d'arrêté (10 ou 20 du mois)	20.00€
Etats statistiques entreprise (TVA récupérable de 19.6% au jour de publication)	50.00€ HT/an
Module note de frais (TVA récupérable de 19.6% au jour de publication)	50.00€ HT/an

■ Options des cartes (par carte)

Activation de fonction retrait	3.00€
Personnalisation des plafonds retraits/paiements	3.00€
Choix du sur-différé	
Sur-différé de 10 jours	7.00€
Sur-différé de 20 jours	14.00€
Sur-différé de 30 jours	21.00€
Sur-différé de 45 jours	31.00€

■ Les services liés

Opposition sur carte pour perte ou vol	14.00€
Retrait et/ou annulation pour usage abusif	37.00€
Renouvellement exceptionnel de carte	9.50€
Rédition du code secret	7.00€

Mise en place d'un plafond de retrait/paiement exceptionnel	31.00€
---	--------

> Assurances

Assurance moyens de paiement « Pro Plus »	20.30€/an
---	-----------

Contrat de GCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances distribués par votre Caisse d'Epargne, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS.

L'assurance moyens de paiement « Pro Plus » couvre, avant opposition, les conséquences d'un usage frauduleux consécutif à la perte ou au vol de votre carte bancaire ou de formules de chèques vierges, détenues sur un compte selon conditions particulières et générales du service.

> SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT

> SP PLUS - Service de sécurisation des ordres de paiement effectués à distance

■ Frais de mise en service

Certains services inclus dans la prestation sont soumis à la TVA

SP PLUS	150.00€
Je paie en ligne	150.00€

■ Abonnement mensuel

Certains services inclus dans la prestation sont soumis à la TVA

SP PLUS	15.00€
Je paie en ligne	15.00€

■ Frais liés aux transactions

0.13€/transaction

Commission monétique sur paiement	Nous consulter
-----------------------------------	----------------

> Equipement monétique d'acceptation

La Caisse d'Epargne vous propose une gamme complète de terminaux de paiement électroniques en location, ultra performants et au meilleur prix, avec un service inclus de maintenance et d'assistance téléphonique. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre chargé d'affaires. Les prix indiqués intègrent la fourniture du matériel, la livraison, l'installation et la maintenance de l'équipement sur le territoire français.

Terminaux de Paiement Electronique	Nous consulter
Commission sur flux monétique	Nous consulter
Frais de rupture de contrat	Nous consulter
Frais de non restitution terminal ou hors d'usage	Nous consulter

FINANCEMENTS

> CYCLE D'EXPLOITATION



> Découvert

Frais de dossier (mini 75.00€)	1%
Confirmation de découvert	51.00€
① Commission trimestrielle de plus fort découvert (calculée en % sur le plus grand solde débiteur en valeur de chaque mois)	0.20%
② Commission de dépassement de découvert	2.00%
③ Commission trimestrielle d'immobilisation	0.75%
Conditions de taux du découvert autorisé	Taux d'intérêt conventionnel indiqué sur votre confirmation de découvert. Nous consulter
Commission de non utilisation	Nous consulter

> Escompte d'effet

Frais de dossier	1%
Conditions de taux	Nous consulter
Commission d'endos	0.60%
Nombre minimum de jours d'agios	10 jours

> Dailly

Commission de mise en place par bordereau	41.20€
Commission de notification, refus de notification, prorogation, réclamation créance et modification créance. Par créance.	16.30€
Echéance non réglée	23.40€
Conditions de taux	Nous consulter

> Caution bancaire

Frais d'édition d'un acte simple (hors marché PCA: Promoteurs Constructeurs et Aménageurs)	50.00€
Frais d'édition d'un acte complexe (sauf acte marché PCA : frais à hauteur de 1% de la caution bancaire avec un minimum de 85.00€)	85.00€
Conditions de taux	Nous consulter

> FINANCEMENTS DES INVESTISSEMENTS

Frais de dossier ES (Economie Sociale)	0.40%
Frais de dossier autres marchés (hors PCA)	1%

> Opérations exceptionnelles sur crédit

Demande de décompte de remboursement anticipé	35.00€
Frais de modification de contrat de prêt	160.00€
Déclaration incident sur prêt	27.10€

Duplicata de tableau d'amortissement	18.00€
Duplicata de contrat de prêt	28.24€

> Garanties sur prêts

Mainlevée ou transfert d'hypothèque	160.00€
Nantissement de parts sociales ou d'actions de sociétés non cotées	480.00€
Nantissement de valeurs mobilières sous seing privé, livrets, assurance vie réseau	125.00€
Nantissement de valeurs mobilières sous seing privé, livrets, assurance vie hors réseau	400.00€
Nantissement de fonds de commerce sous seing privé	309.00€
Gage de matériel et d'outillage sous seing privé	309.00€
Promesse d'affectation hypothécaire sous seing privé	136.00€
Frais de prise de gage de véhicule	126.00€
Frais de délégation d'assurance	110.00€
Information annuelle des cautions par garant et par dossier de prêt (plafond : 84.00€)	42.00€



► FINANCEMENTS DES OPERATIONS IMMOBILIERES

► Financements (court et moyen long terme)

Frais de dossier	1%
Commission d'engagement sur mise en place de crédit	Nous consulter

► Cautions immobilières

Garantie Financière d'Achèvement (en % du CA TTC)	0.50 à 1%
Garantie Financière d'Achèvement total / GF Achèvement VRD (Voieries et réseaux divers) (en % de l'assiette de la caution)	1%
Autres engagements par signature (mini 36.00€)	1%
Commission de non utilisation (sur ligne corporate)	0.50%
Frais de montage (selon la taille de l'opération)	0.40 à 1%

► Autres services du crédit

Frais de visite de chantier	150.00€
Frais d'estimation de bien	300.00€



PLACEMENTS

► PLACEMENT AUTOMATISE DE TRESORERIE

Intégral Cash Trésorerie	Nous consulter
--------------------------	----------------

► CENTRALISATION DE TRESORERIE

Centralisation de trésorerie	Nous consulter
------------------------------	----------------

> COMPTES TITRES

> Droits de garde

Valeurs réseau Caisse d'Épargne	19.23€/an HT ⁽¹⁾
Hors valeurs réseau Caisse d'Épargne	
Mini de perception	27.01€/an HT ⁽¹⁾
Commission proportionnelle	0.201% HT ⁽¹⁾
Commission fixe par ligne	3.43€ HT ⁽¹⁾
Maxi de perception	193.98€ HT ⁽¹⁾

⁽¹⁾ TVA récupérable de 19.6% au jour de publication

> Frais d'opérations

Commission fixe sur ordre de bourse France / ligne	Gratuit
Commission proportionnelle	
Ordre passé en agence (mini 15.60€)	1.42%
Ordre passé par internet (mini 7.00€)	0.35%
Ordre de bourse annulé (Gratuit sur internet)	10.50€
Souscription OPCVM Hors réseau	28.00€
Transfert de compte titres ordinaires ou PEA vers une autre banque	100.34€ HT ⁽¹⁾
⁽¹⁾ TVA récupérable de 19.6% au jour de publication	
Clôture compte titres ordinaire	36.13€

> INGENIERIE FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Etude Patrimoniale partielle et globale	Nous consulter
Mandat Haut de bilan	Nous consulter



INGENIERIE SOCIALE

> EPARGNE SALARIALE

PEE, PERCO	Nous consulter
------------	----------------

> EPARGNE RETRAITE

Article 83	Nous consulter
------------	----------------

> INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

IFC (indemnités de fin de carrière)	Nous consulter
-------------------------------------	----------------

> ASSURANCE HOMME CLE

Assurance homme clé	Nous consulter
---------------------	----------------



COMMERCE INTERNATIONAL « TRADE »

> A DESTINATION DE L'ETRANGER

> Crédits documentaires Imports

Commission d'ouverture – de modification (montant, durée) / LC papier	0.25% Mini : 90.00€
Commission d'ouverture – de modification (montant, durée) / Gigatrade	0.25% Mini : 45.00€
Commission de modification autre / LC papier	80.00€
Commission de modification autre / Gigatrade	40.00€

Commission de paiement / LC papier	1.50% Mini : 20.00€
Commission de paiement / Gigatrade	1% Mini : 15.00€
Commission d'acceptation ou de paiement différé / LC papier	0.084% Mini : 70.00€
Commission d'acceptation ou de paiement différé / Gigatrade	0.084% Mini : 35.00€
Frais de dossier complexe / majoration	70.00€
Frais d'irrégularité / LC papier	60.00€
Frais d'irrégularité / Gigatrade	30.00€

► Stand-by LC Import

Commission d'ouverture ou de modification (montant, durée) papier	0.25% Mini : 90.00€
Commission d'ouverture ou de modification (montant, durée) Gigatrade	0.25% Mini : 45.00€
Commission de modification (autres) papier	80.00€
Commission de modification (autres) Gigatrade	40.00€
Commission de paiement papier	0.15% Mini : 20.00€
Commission de paiement Gigatrade	0.10% Mini : 15.00€
Frais d'acte complexe / majoration	70.00€
Frais supplémentaire acte urgent / majoration	50.00€

► Encaissements (Effets) libres Import

Commission de présentation / papier	30.00€
Commission de présentation / Gigatrade	25.00€
Commission de paiement / papier	0.15% Mini : 20.00€

Commission de paiement / Gigatrade	0.10% Mini : 20.00€
Autre commission (prorogation, avis de sort...) / papier	30.00€
Autre commission (prorogation, avis de sort...) / Gigatrade	15.00€
Commission d'effet en souffrance	0.50% Mini : 30.00€

> Encaissement documentaires imports

Commission de paiement / papier	2% Mini : 50.00€
Commission de paiement / Gigatrade	1.50% Mini : 40.00€
Autre commission (acceptation, prorogation, avis de sort...) / papier	30.00€
Autre commission (acceptation, prorogation, avis de sort...) / Gigatrade	15.00€
Commission d'effet en souffrance	0.50% Mini : 30.00€

> EN PROVENANCE DE L'ETRANGER

> Crédits documentaires Export

Commission de notification ou modification Tranche 1 < 1.5M€	1% Mini : 90.00€
Commission de notification ou modification Tranche 2 > 1.5M€	0.50%
Commission de confirmation (montant, durée)	Sur devis
Commission de modification autre	70.00€
Commission de levée de documents	1.50% Mini : 90.00€
Commission d'acceptation ou de paiement différé pour notification	1.25% Mini : 90.00€

Commission d'acceptation ou de paiement différé pour confirmation	Sur devis
Commission de paiement ou d'encaissement	1% Mini : 10.00€
Commission de transmission du crédit documentaire	60.00€
Frais d'irrégularités	60.00€
Commission de préavis	50.00€
Frais d'escompte	10.00€

> Stand-by LC Export

Commission de notification et de modification Tranche 1 < 1.5M€	1% Mini : 90.00€
Commission de notification et de modification Tranche 2 > 1.5M€	0.50%
Commission de paiement / encaissement	1% Mini : 10.00€

> Encaissements (Effets) libres export

Commission de présentation / papier	20.00€
Commission de présentation / Gigatrade	15.00€
Commission d'encaissement / papier	1% Mini : 15.00€
Commission d'encaissement / Gigatrade	0.75% Mini : 9.00€
Autre commission (prorogation, avis de sort...) / papier	20.00€
Autre commission (prorogation, avis de sort...) / Gigatrade	10.00€
Commission d'effet en souffrance	0.50% Mini : 30.00€

► Encaissements documentaires export

Commission d'encaissement / papier	2% Mini : 40.00€
Commission d'encaissement / Gigatrade	1.50% Mini : 30.00€
Autres commissions (acceptation, prorogation, avis de sort...) / papier	30.00€
Autres commissions (acceptation, prorogation, avis de sort...) / Gigatrade	15.00€
Commission d'effet en souffrance	0.50% Mini : 30.00€
Frais de courrier	10.00€
Frais de Téléx / Swift	30.00€

► Garanties

Commission d'engagement / trimestre indivisible	1.75% Mini : 50.00€
Commission de modification	30.00€
Frais d'acte simple	70.00€
Frais d'acte complexe / majoration	70.00€
Frais supplémentaire acte urgent / majoration	Sur devis
Frais de courrier	10.00€
Frais de courrier express – Téléx - Swift	30.00€





OPERATIONS A L'INTERNATIONAL

> VIREMENTS

> Virements émis

Vers l'EEE (Espace Economique Européen) en euros d'un montant ≤ à 50.000€ et virement SEPA (Single Euro Payments Area) quel que soit le montant	3.40€/virt.
Virement SEPA si frais à la charge du bénéficiaire	18.00€/virt
Vers l'EEE en euros d'un montant > à 50.000€ et hors EEE en devises (quel que soit le montant et le pays) Com mini service : 18.00€ - Com mini change : 14.70€	Service : 0.10% Change : 0.10%

> Virements reçus

En provenance de l'EEE en euros d'un montant ≤ à 50.000€ et virement SEPA (quel que soit le montant)	Gratuit
En provenance de l'EEE en euros d'un montant > à 50.000€ et hors EEE en devises (quel que soit le montant et le pays) Com mini service : 18.00€ - Com mini change : 14.70€	Service : 0.10% Change : 0.10%
Correction (BIC/SWIFT, coordonnées bancaires manquantes ou erronées) sur virements émis et/ou reçus	18.00€ / virt

> CARTES

> Retraits en Euros

Dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans l'UE

Par retrait à un DAB Caisse d'Epargne	Gratuit
Par retrait à un DAB autre banque	3 retraits gratuits * / mois puis 1.00€ / retrait * y compris les retraits en France
Par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre CE ou d'une autre banque	6.25€

> Retraits en devises hors zone Euros

Par retrait dans un distributeur	
Commission fixe	3.20€
Commission proportionnelle	2.80%
Par retrait aux guichets agence	
Commission fixe	6.25€
Commission proportionnelle	2.80%

> Paiements

En Euros dans un pays de l'UE	Gratuit
En devises, hors zone Euro	
Commission proportionnelle (maxi 6.25 €)	2.80%

> CHEQUES / EFFETS

> Paiement à l'étranger et Encaissement de chèque étranger (1)

En Euros	
Commission de service (mini 13.50€)	0.10%
En devises	
Commission de service (mini 13.50€)	0.10%
Commission de change (mini 15.00€)	0.10%
Rejet de chèque étranger remis à l'encaissement	39.00€
Encaissement de chèque TOM	20.16€

(1) Disponibilité des fonds :

- remise chèque en euros payable dans l'UE en « crédit sauf bonne fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence

- remise chèque en euros payable hors UE en « crédit sauf bonne fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence

- remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « crédit après encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.



INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

> OPPOSITIONS

Sur chèque	14.00€
Sur chéquier ou série de formules	25.00€
Sur carte par le porteur	14.00€
Sur carte pour usage abusif	56.00€
Sur autorisation de prélèvement	14.00€
Sur échéance de prélèvement	14.00€
Blocage total du compte	35.00€

> INCIDENTS

Commission d'intervention	
Par opération	8.90€
Plafond journalier	26.70€
Frais d'impayé sur chèque remis à l'encaissement	15.78€
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision*	

Montant du chèque :
≤ 50€ : 30.00€
> 50€ : 50.00€
Plafond :
100.00€/jour

* forfait comprenant :

La lettre d'information préalable, la commission d'intervention, les frais de dossier, les frais de chèque impayé, les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire, les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction, la déclaration BDF (Banque de France), les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire, les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire, les frais de blocage de provision pour régularisation, les frais de délivrance de certificat de non paiement.

Forfait de frais par prélèvement ou virement rejeté pour défaut de provision	Montant opération : ≤ 20€ : frais dans la limite du montant rejeté > 20€ : 20.00€ Plafond : 40€/jour
Courrier de relance 1 et 2, par courrier	7.15€
Courrier de relance 3	17.30€
Avis à tiers détenteur	80.00€
Saisie attribution	80.00€
Ouverture de dossier contentieux	155.75€
Interdiction bancaire externe CE	17.20€



LEXIQUE

BIC/IBAN

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (Internal Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international (et notamment européen dans le cas de l'IBAN). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

Certificat électronique

Un certificat électronique est une carte d'identité numérique dont l'objet est d'identifier une entité physique ou non-physique. Le certificat numérique ou électronique est un lien entre l'entité physique et l'entité numérique (virtuel). L'autorité de certification fait foi de tiers de confiance et atteste du lien entre l'identité physique et l'entité numérique.

Commission de mouvement

Commission calculée en appliquant un % sur tous les mouvements débiteurs commerciaux. Sont exonérés tous les montants débiteurs générés par la Caisse d'Épargne (remboursement d'emprunt, agios...) ainsi que les virements internes de compte à compte.

Commission de plus fort découvert

Commission calculée en appliquant un taux sur le plus grand solde débiteur en valeur de chaque mois. Perçue à chaque arrêté, trimestriel par défaut, elle est calculée pour chacun des mois consécutifs de la période séparant deux arrêts.

Commission de dépassement de découvert

Commission prélevée lorsque le solde débiteur en valeur a dépassé le montant de l'autorisation de découvert ou lorsqu'il existe un solde débiteur en l'absence de toute autorisation de découvert.

Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Commission de tenue de compte

Somme perçue par la banque pour rémunérer la tenue de compte.

Date de valeur

Date retenue pour la détermination du solde du compte qui sert d'assiette au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.



Commission d'immobilisation sur découvert

Commission prélevée au titre d'un solde débiteur permanent sur la période d'arrêté. Elle est calculée en appliquant un taux sur les nombres débiteurs de la période.

Découvert du compte

Position d'un compte de dépôt lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) préalablement ou non par le banquier.

EDI

Echange de Données Informatisées.

Incident de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple : dépassement de découvert autorisé)

RICE

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Taux Effectif Global (TEG)

Le TEG est un taux représentatif du coût global du crédit, exprimé en pourcentage annuel du montant du crédit consenti. Les règles relatives à la détermination du TEG sont fixées par l'article L.313-4 du code monétaire et financier.



Calcul du TEG (taux effectif global)

- Intérêts débiteurs = Somme des (soldes débiteurs en valeur x leur durée en jours x taux d'intérêt conventionnel) / 360
- Taux journalier = (intérêts débiteurs + somme [Commissions ①, ② et/ou ③]) / Somme de tous les soldes débiteurs en valeur x leur durée en jours) (① ② ③ : page 12 de cette brochure)
- Le T.E.G. est calculé en multipliant le taux journalier ci-dessus par le nombre de jours de l'année civile en cours selon la formule :
- T.E.G. = taux journalier x 365 (ou 366)

Le T.E.G. mentionné ci-dessus l'est à titre indicatif, compte tenu du caractère variable du taux, de la durée et du montant d'utilisation. Ce T.E.G. indicatif est calculé sur la base du taux ci-dessus et en supposant une utilisation constante du découvert dans son intégralité sur une durée maximale de 365 ou 366 jours.

Le T.E.G. réellement appliqué au découvert sera mentionné a posteriori, sur les relevés trimestriels d'agios adressés au client, compte tenu du tirage effectivement réalisé, du montant des commissions et des frais perçus.

Télé règlement

Le client (payeur/débiteur) après avoir adhéré à la procédure de Télé règlement, donne au créancier son accord au paiement par voie télématique sur le serveur de ce dernier.

Cet accord précise l'objet du paiement, le montant et la date d'exigibilité.

Il donne lieu à la restitution au client par la Caisse d'Epargne d'un Certificat de Prise en compte de l'Ordre de Paiement (CPOP).

TIP (Titre Interbancaire de Paiement)

Le client (payeur/débiteur) date et signe le TIP reçu de son créancier, identifié par un Numéro National Emetteur (NNE), pour ordre de paiement. Le montant est soit préalablement indiqué sur le TIP, soit renseigné par le payeur. Lors du premier paiement par TIP, le client fournit obligatoirement le RIB ou RICE du compte à débiter.

Le client autorise, d'une part ce créancier à demander à la Caisse d'Epargne le paiement du montant figurant sur le TIP et, d'autre part, la Caisse d'Epargne à payer ce montant au dit créancier.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Sur le fonctionnement de votre compte, le centre d'affaires se tient à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation. C'est à lui que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation par écrit à :

Caisse d'Épargne
Lorraine Champagne-Ardenne
Service Relations Clientèle
2 rue Royale
BP 70784
57012 METZ Cedex 1

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

Monsieur le Médiateur de
la Caisse d'Épargne de Lorraine
Champagne-Ardenne
2, place Dauphine
67925 STRASBOURG CEDEX 9

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site www.caisse-epargne.fr, Région Lorraine Champagne-Ardenne, dans la rubrique « Ma banque pratique » de votre secteur d'activité.

Nos chargés d'affaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.



Vos CONTACTS

Centre d’Affaires Aube Haute-Marne
28 Bd Gambetta – 10000 TROYES

Philippe THOORIS, Directeur

 03.25.42.45.30**

Centre d’Affaires Marne-Ardennes
12/14 rue Carnot – 51722 REIMS Cedex

Jérôme DUFOUR, Directeur

 03.26.79.76.48**

Centre d’Affaires Sud Lorraine
49 rue Stanislas – 54000 NANCY

Bénédicte CLARENNE, Directrice

 03.83.17.80.80**

Centre d’Affaires Nord Lorraine
1 rue Chaptal – 57070 METZ Queuleu

Bernard TREUVELOT, Directeur

 03.87.21.31.98**

Espace Gestion Privée
12/14 rue Carnot – 51722 REIMS Cedex

Franck DELVAL, Directeur

 03.26.79.79.79**

Direction de l’Immobilier
12/14 rue Carnot – 51722 REIMS Cedex

Henri-Jacques PERRIN, Directeur

 03.26.79.79.14**

** coût selon votre opérateur



DÉCIDEURS EN RÉGION



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



www.caisse-epargne.fr



Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lorraine Champagne-Ardenne. - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 435 707 840 - Siège social 2, rue Royale 57000 METZ - RCS METZ n°775 618 622 - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. Conditions valables au 01/01/2012.